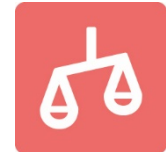


RFI

Demande d'informations SAJ – DCSI 16-42

RELATIF A L'INTEGRATION ET A LA TMAE D'UNE SOLUTION
FINANCIERE ET ANALYTIQUE ET COMPTABLE



1^{ER} OCTOBRE 2016

TABLE DES MATIERES

Article I. Mise en garde	2
Article II. Présentation de l'Amue	2
Article III. Objet de la demande d'information	2
Article IV. Périmètre de l'information	3
Article V. Réponse aux questions	3
Article VI. Protection des réponses	4
Demande d'information 1 : périmètre technique	5
Demande d'information 2 : périmètre financier	8
Demande d'information 3 : périmètre général	9



Article I. Mise en garde

La présente demande d'information ne constitue ni une consultation, ni un appel d'offres, ni un quelconque engagement de l'Amue à lancer ultérieurement une opération sur le même objet.

Réciproquement, les réponses à une demande d'information ne constitueront pas des engagements contractuels ou précontractuels de la part des opérateurs économiques.

Article II. Présentation de l'Amue

L'Agence de mutualisation des universités et établissements d'enseignement supérieur ou de recherche et de support à l'enseignement supérieur ou à la recherche est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui a pour objet d'organiser, entre les établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche qui en sont membres (parmi lesquels notamment les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel - E.P.S.C.P), dans le respect de leur autonomie et dans le cadre des missions qui les caractérisent, toute forme de coopération ayant vocation à améliorer la qualité de leur gestion, notamment dans le domaine informatique.

A cet effet, l'Agence a pour mission :

- de mettre à disposition des outils communs de gestion et de pilotage ;
- d'accompagner les processus de changement, notamment ceux inscrits dans les projets d'établissement ou décidés par l'Etat ;
- de fournir une aide aux métiers de la collectivité universitaire et à leur évolution ;
- de partager l'information et d'initier des actions de veille et d'études prospectives sur toute question intéressant la gestion et le pilotage des établissements ;
- de servir de support aux établissements souhaitant mener dans leur domaine de compétences des actions communes.

L'Amue est implantée sur deux sites :

- un site à Paris qui héberge également la Conférence des Présidents d'Universités (CPU), le Réseau national des ESPÉ, ainsi que les sièges des associations représentant les principales communautés engagées dans la gestion des universités, l'ensemble constituant "la Maison des Universités" ;
- un site à Montpellier.

L'Agence s'est engagée dans un projet d'urbanisation qui vise à bâtir pour le système d'information de ses adhérents une offre cohérente et modulaire s'articulant avec le Système d'information du ministère chargé de l'enseignement supérieur et les systèmes d'information locaux. Le processus de renouvellement et d'évolution des produits est en cours.

Article III. Objet de la demande d'information

La présente demande d'information se place dans le cadre d'analyses préliminaires conduites par l'Amue en vue du renouvellement de l'accord-cadre concernant la Tierce maintenance applicative évolutive et le déploiement de la solution informatique « Finances et Comptabilité » dit « SIFAC » d'une part, et de l'accord-cadre permettant la fourniture et maintenance d'une solution de dématérialisation des factures et d'intégration des factures dans SIFAC dit « SIFAC DEMAT » d'autre part.



L'objet de cette demande d'information est de réunir les éléments nécessaires à la détermination des conditions générales de réalisation de cette opération.

La réponse à cette demande d'information permettra à l'opérateur économique de faire part de son expérience et de ses références en la matière.

La réponse à cette demande d'information a également pour objet de permettre à l'Amue d'identifier au mieux les modes de fonctionnement des opérateurs économiques afin de calibrer son dispositif en conséquence.

Article IV. Périmètre de l'information

Les prestations du futur accord-cadre seront destinées à satisfaire aux besoins de l'Amue et/ou aux établissements.

Les postes attendus sont :

- Initialisation ;
- Conception, réalisation des évolutions ;
- Déploiement ;
- Maintenance corrective et suivi ;
- Transfert de compétences et réversibilité ;
- Administration / Exploitation des environnements projet ;

Article V. Réponse aux questions

Afin de permettre une utilisation optimale des informations recueillies, l'Amue souhaite que lui soient communiquées les informations demandées dans le présent document à savoir des éléments à caractère technique, financier et juridique.

Dans ce cadre, l'Amue attire l'attention sur l'importance de remplir l'ensemble des informations demandées.

1. Constitution des dossiers de présentation

Les dossiers de présentation doivent contenir :

- Une plaquette présentant l'activité principale et la dimension de l'entreprise, ses partenaires et clients,
- La réponse aux questions de la demande d'information

2. Contact du pouvoir adjudicateur

Toute demande de compléments doit être transmise par voie électronique : dag.saj@amue.fr

Ou via la PLACE

Les réponses doivent parvenir à l'Amue avant le 31 décembre 2016.

Via la plateforme des achats de l'Etat (PLACE) <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>



Article VI. Protection des réponses

L'opérateur économique doit préciser les informations contenues dans sa proposition protégées par le secret commercial

Les opérateurs économiques répondant à la demande d'information ne peuvent prétendre à aucune rémunération.



Demande d'information 1 : périmètre technique

1. Initialisation

fonction	Existant	Absent	détails
Capacité à mettre en place une équipe projet multi-compétences			
Capacité à faire monter en compétence l'équipe projet			
Capacité d'appropriation de la méthodologie, de l'organisation et des outils d'un projet de TMAE			
Mise en place des environnements projet (configuration des plateformes, installation et configuration des progiciels applicatifs)			

2. Conception, réalisation des évolutions

Fonction	Existant	Absent	détails
Conseil,			
Expertise			
Maquettage			
Conception fonctionnelle			
Conception technique			
Réalisation			
Tests			
Campagne de tests (outillage)			
Opérations de montée de version			
Mécanismes de calcul des charges			



3. Déploiement

fonction	Existant	Absent	détails
Opérations de personnalisation d'un core-model			
Assistance au cadrage et assistance au déploiement au sein d'un établissement			
Installation technique et préparation à l'exploitation pour un établissement			
Animation de session de formation			

4. Maintenance corrective et suivi

fonction	Existant	Absent	détails
Tierce maintenance applicative			
Support et fonctionnement du centre de compétences			
Expertise / accompagnement aux établissements			

5. Réversibilité

fonction	Existant	Absent	détails
Conditions de réversibilité			
Conditions de transférabilité			

6. Administration / Exploitation

fonction	Existant	Absent	détails
Plan d'assurance qualité			
Gestion de configuration			
Administration/exploitation des plateformes projet (hébergées par ailleurs)			

7. Organisation



fonction	Existant	Absent	détails
Pilotage des équipes et activités			

8. Compétences

fonction	Existant	Absent	détails
Compétences Oracle, SQL Serveur, Linux, Windows			
Compétences ITESOFT			
Compétences SAP (ECC, HANA, S4/HANA, BI)			
Compétences Finances secteur public			
Compétences secteur Enseignement supérieur et Recherche			



Demande d'information 2 : périmètre financier

Ventilation des principaux postes de coûts

Les informations demandées dans ce paragraphe sont destinées à permettre l'évaluation du coût global au travers d'une décomposition analytique de coûts.

1) Situation financière de l'entreprise

- % du CA dédié aux activités d'infogérance
- Evolution des ratios financiers (fond de roulement, rentabilité commerciale, rentabilité financière)
- Evolution en parts de marché sur l'activité logiciel finances et comptables
- Effectifs et localisation des équipes de support/maintenance

2) Coûts d'investissement

Mise en place des environnements projet

Maintenance de la solution :

- Les conditions financières (environnement, prestations),
- Centre d'appel support,
- Coût de transfert de compétence/formation.

3) Éléments permettant de déterminer les coûts de fonctionnement

- Maintenance du logiciel, maintenance corrective et évolutive ;
- Coût moyen du support.

4) Autres coûts

?



Demande d'information 3 : périmètre général

- 1) Adresse du siège et adresse du support technique

- 2) Présentation de l'entreprise (forme juridique, effectifs, moyens matériels...)

- 3) Références, prestations effectuées dans un contexte similaire

- 4) Préciser si l'entreprise intervient seule ou a recours à d'éventuels partenaires ou sous-traitants